

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mois de mai 2021, en accord avec le professeur concerné.

Les autres inscriptions se feront au plus tard au forum des associations (selon les places disponibles), début septembre 2021.

Les dates et la fiche d'inscription sont accessibles en ligne sur : www.amtlecolemusique.com

TARIFS

Droits **d'adhésion annuelle** à l'association : 18€ / élève

Tous les tarifs sont consultables sur www.amtlecolemusique.com, rubrique « s'inscrire ».

Le montant des cours est payable début septembre pour l'année entière et peut être réparti en 3 à 6 débits - 30 cours par an.

Une réduction est possible à partir de 3 adhésions au sein d'une même famille et/ou à partir du 2^e instrument pratiqué par un même élève.

Un cours d'essai est possible avant l'inscription définitive.

Formation musicale seule, éveil, initiation musicale, chorale, musique d'ensemble : tarifs spéciaux en fonction de l'activité.

Elèves en cursus diplômant : possibilité de suivre un cours individuel, un cours de formation musicale (jusqu'à l'obtention du niveau de 2^e année de 2^e cycle) et un cours de musique d'ensemble.

Elèves adultes hors cursus : possibilité de suivre un cours individuel d'instrument ou de chant et/ou un cours de formation musicale et /ou un cours de musique d'ensemble.

Les cours sont de 30 min, 45 min ou 60 min selon le niveau de l'élève.

A.M.T.L

Coordinateur pédagogique :
Alexandra Rauline
06 84 02 87 31
www.amtlecolemusique.com
amtlcontact@gmail.com

Site de Toussus-le-Noble :
Espace du Plessis, avenue de l'Europe

Sites des Loges-en-Josas :

- Maison des Associations, rue de la Poste
- Salles, rue des Haies (à côté de la crèche)

Siège social et adresse postale :
Mairie de Toussus-le-Noble
Place du Maréchal Leclerc de Hauteclocque
78117 Toussus-le-Noble

ASSOCIATION MUSICALE DE TOUSSUS-LE-NOBLE ET DES LOGES-EN-JOSAS

2022 - 2023

VersaillesGrandParc.fr



PRÉSENTATION

Créée en 1992, l'association de musique nobeltussoise s'est étendue à la commune des Loges-en-Josas en 2002, pour devenir l'Association Musicale de Toussus-le-Noble et des Loges en Josas (AMTL). Elle propose une offre diversifiée d'enseignements et s'adresse à un large public. Enfants, adolescents et adultes peuvent ainsi apprendre et se perfectionner dans la pratique musicale.

Les cours proposés se répartissent sur les deux sites, dans des salles communales.

Le cursus de formation traditionnel s'étend de l'éveil au 3e cycle. Chaque nouvelle discipline envisagée étant par ailleurs soumise au nombre d'élèves intéressés.

L'AMTL comprend une équipe pédagogique constituée d'une douzaine de professeurs. L'un deux assure la coordination avec l'équipe administrative qui gère l'association, composée de bénévoles assistés par un cabinet comptable.

Affiliée à l'Union des conservatoires et Écoles de Musique des Yvelines, l'AMTL est agréée « Jeunesse et éducation populaire ».

PROGRAMMATION

Chaque année, l'AMTL organise une série de manifestations musicales telles qu'auditions des élèves, concerts des professeurs, rencontres avec d'autres musiciens, concerts et spectacles des élèves.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

CORDES

Violon, alto

PERCUSSIONS

Batterie

POLYPHONIQUES

Guitare basse, classique, électrique

Piano

Accordéon

VENTS

Flûte à bec, flûte traversière

Saxophone

Clarinette

Trompette

VOIX

Chant

Atelier vocal adulte

DIVERS

Formation musicale enfants

Éveil musical

Atelier musique actuelle adolescents et adultes

Ensemble de guitares

Ensemble de saxophones

Ensemble de trompettes

Musique de chambre

Atelier comédie musicale enfants

CYCLES ET ENSEIGNEMENTS

CYCLE INITIAL

Proposé aux enfants scolarisés en maternelle et au cours préparatoire, le cycle initial facilite l'accès aux apprentissages ultérieurs. À travers une approche pédagogique par le jeu, cet atelier apprend à aimer la musique avant d'en enseigner les codes.

PREMIER CYCLE

- Cours hebdomadaires particuliers d'instrument d'une durée de 30 minutes.
- Cours collectifs de formation musicale.

SECOND CYCLE

- Cours hebdomadaires particuliers d'instrument d'une durée de 45 minutes.
- Le passage en 3^e cycle est soumis à l'obtention d'une mention bien ou très bien aux examens départementaux de l'UCEM 78.

TROISIÈME CYCLE

Pour ceux qui veulent poursuivre, au choix :

- Troisième cycle « amateur » avec un cours d'instrument de 45 ou 60 minutes.
- Orientation vers les conservatoires à rayonnement communal (CRC), départemental (CRD) ou régional (CRR).

ATELIER VOCAL ADULTE

L'atelier vocal est ouvert à tous ceux qui veulent pratiquer le chant collectif et travailler leur voix dans le respect de leur instrument sur une méthode basée sur la respiration et la détente. L'atelier, en collaboration avec l'ensemble vocal de Bièvres participe à des auditions et concerts tout au long de l'année. Le répertoire très large visite aussi bien la musique ancienne que les gospels. Le bonheur de chanter et la joie de partager sont les points forts de l'atelier.

Répétitions le lundi de 20h30 à 22h, salle d'activités, rue des Haies, aux Loges-en-Josas.

